



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TPE et PME

Question écrite n° 98605

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les aides à l'embauche dans les PME puisque les entreprises de moins de 250 salariés qui embauchent en CDI ou CDD de plus de six mois un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le SMIC peuvent prétendre à une aide de 4 000 euros sur deux ans. Il souhaite connaître le nombre de demandes d'aides, le coût, l'impact réel sur l'emploi et les perspectives de ce dispositif qui ne garantit pas la création d'emplois pérennes, des économistes cités par les services du Trésor considérant que ces primes sont susceptibles d'accroître le taux de chômage à long terme du fait du coût pour les finances publiques.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98605

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 août 2016](#), page 7608

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)